



COMPTE-RENDU DE L'A.D.I. DE FIN DE SAISON DU VENDREDI 28 JUIN 2019

Jacque Vallet ouvre la séance devant une assemblée conséquente compte-tenu de sa date tardive et du poids de la canicule.

Il présente les membres présents du bureau de la section départementale : Jean-Claude Péron (Président), Sylvie Didier (Directrice), Valérie Robin (...), et (Trésorier).

Puis Jacques Vallet fait un rapide bilan de la situation :

Il donne la parole à J.C. Péron pour ses réponses :

- 1) Le pain : J.C. péron vient justement de prendre connaissance d'une lettre reçue la veille de la Présidente du Foyer rural qui invite à se rencontrer rapidement pour tenter de trouver une solution à notre éviction.

La réponse favorable à cette invitation fera suite au très prochain Comité de section où elle sera évoquée.

- 2) Relogement à la J.L. :

21_Le déménagement de la bibliothèque et du bureau a été effectué jeudi 27 juin par 2 personnels d'« Inter-Job » et Sylvie Didier remercie les retraités présents (George Montot, Paul Viviant et Bernadette Couturier) pour l'aide indispensable qu'ils ont apportée dans ce déménagement.

Le mobilier devrait être livré début juillet.

22_ Les salles d'activité : La l'incertitude demeure. Les pièces exigées par la MGEN pour la signature d'un bail n'ont toujours pas été fournies par la J.L. à savoir :

Le Bail actualisé entre la S.C.I. et la J.L., les plans des locaux mis à disposition et la couverture de leur assurance.

Mais un ultimatum de la J.L. a été envoyé à J.C. Péron pour la fixation du bail d'ici la fin du mois de juin au-delà duquel les salles prévues ne seront plus retenues pour la MGEN.

J.C. Péron fera très rapidement une réponse en indiquant que notre demande est toujours d'actualité, et que le bail correspondant sera effectivement signé par la MGEN dès réceptions des pièces nécessaires à sa validation.

Néanmoins si aucune assurance de solution devait persister à la rentrée de septembre 2019, la section nous assure la reconduction du calendrier actuel pour les salles du bâtiment MGEN

- 3) Participation financière 2019-20 et Budget prévisionnel :

Les sections nous ayant fourni leur budget prévisionnel nous avons pu établir celui u Club pour la saison à venir.

Nous rétablissons le système qui prévoit 2 financements distincts avec

1 participation financière Club pour tous les adhérents fixée à 12 €

1 participation financière facultative pour l'obtention de la licence 2FOPEN fixée à 20 €

Le mode règlement par chèque(s) pour les détenteurs de la licence 2FOPEN sera décidé lors du prochain Comité de section soit 1 chèque global de 32 € soit 2 chèques distincts (de 12 € et 20 €).

En P.J. le budget prévisionnel qui sera présenté au prochain Comité de section.

4) Bibliothèque : du fait de son déménagement, et du temps nécessaire à sa réinstallation, l'accès à la bibliothèque rue Charles Robin ne sera pas possible d'ici le 15 juillet.

Au-delà de cette date les conditions de son accès possible ou impossible seront indiquées en page de garde de notre site web.